

Le 5 mars 2020

Cher Curiste,

Dans le contexte actuel lié au coronavirus, nous souhaitons vous faire part des mesures de prévention et de précaution prises par les établissements thermaux, en accord avec le syndicat national des médecins thermaux.

- Aucune cure ne pourra démarrer sans consultation médicale initiale,
- Les médecins thermaux n'autoriseront pas l'accès à l'établissement thermal en cas de situation suspecte,
- Les personnels et curistes sont sensibilisés aux mesures d'hygiène essentielles à la non-dissémination du virus et disposent des équipements nécessaires,
- Les agents de soins sont formés aux procédures de désinfection des lieux de soins et des parties communes,
- Le personnel paramédical de l'établissement a été sensibilisé à la détection de cas possiblement porteurs du virus et à la conduite à tenir, le cas échéant.

Avant de partir en cure :

- Si vous vivez dans une zone à risque ou en revenez, ou avez été en contact étroit avec un cas confirmé de coronavirus mais que vous ne présentez pas de signes évocateurs du coronavirus, nous vous invitons à prendre contact avec votre médecin traitant ou à appeler le numéro vert 0800 130 000.
- Si vous présentez des signes évocateurs d'une atteinte par coronavirus :
 - Etat fébrile et fièvre (supérieure à 38°C),
 - Maux de tête,
 - Problèmes respiratoires,
 - Eternuements ou toux,
 - Fatigue intense et anormale,nous vous demandons de contacter le SAMU (15) et de suivre ses instructions.
- Si vous êtes un sujet fragile, nous vous demandons de prendre contact avec votre médecin traitant ou votre médecin thermal afin de juger de la pertinence de différer le début de la cure.

Si votre situation le nécessite, l'établissement thermal et le médecin thermal feront au mieux pour réorganiser avec vous votre cure à une date ultérieure.

Nous vous remercions de votre compréhension.